

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 32 (1970)  
**Heft:** 13

**Rubrik:** Ecrasé entre deux camions!

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un conseil valable également pour l'agriculteur

## Ecrasé entre deux camions !

Le déplacement, à l'aide d'un camion, de véhicules non remorqués de tout genre est souvent la cause d'accidents mortels des personnes se trouvant entre les deux véhicules pendant la manœuvre. Par commodité, on utilise fréquemment, pour pousser un véhicule, une pièce de bois tenue entre les deux véhicules par un ouvrier (figure 1). Si la pièce glisse, l'homme est coincé entre le camion et le véhicule et subit dans la plupart des cas des blessures mortelles. En hiver, spécialement, il arrive que des véhicules immobilisés soient déplacés de cette manière.

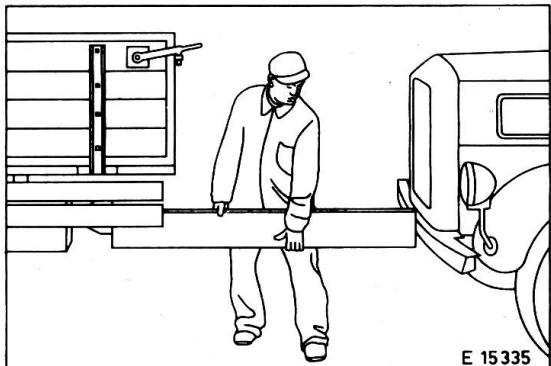


Figure 1: faux

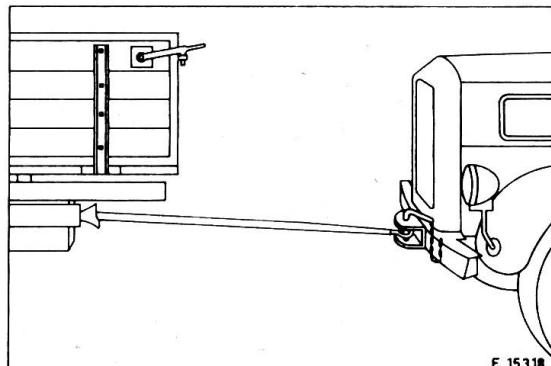


Figure 2: juste

La Caisse nationale attire une fois de plus l'attention de tous les intéressés sur le fait qu'il est interdit d'utiliser une pièce mobile pour pousser des véhicules. Les véhicules quels qu'ils soient ne peuvent être déplacés par poussée que si l'on utilise une barre d'accouplement fixée solidement aussi bien au véhicule à moteur qu'au véhicule à déplacer (figure 2). Si le camion possède un treuil, il est souvent possible de déplacer par traction le véhicule qui n'est plus en état de marche en utilisant une poulie de renvoi. Dans de nombreux cas, le déplacement est déjà possible simplement avec un câble de remorquage. Toute la manœuvre doit être surveillée par un chef responsable.

CNA

## Conducteurs de tracteurs ! Avant d'obliquer à gauche ...

N'oubliez pas — suffisamment de temps à l'avance —:

1. de bien regarder derrière vous
2. d'indiquer le changement de direction
3. de vous mettre en ordre de présélection
4. de laisser passer ceux qui ont la priorité